

L'Hyper !

N°204/05

27 juin 2005

16 pages

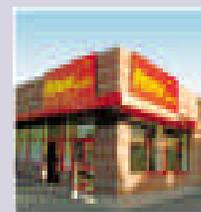


Groupe Carrefour

Réunion du comité de groupe

Le déficit de la prévoyance

Prodirest, vendu !



**La CFDT
Carrefour
invite tous les
salariés du
groupe à un
instant de
recueillement
le mardi
28 juin 2005
à 15 h**

**En mémoire
de notre col-
lègue Mireille
assassinée sur
son lieu de
travail.**

**Contre toutes
les violences.**

*Les membres du comité de
groupe ont observé une mi-
nute de silence lors de leur
réunion du 22 juin.*



**Un instant...
Pour Mireille
Contre la violence**

*Les obsèques de Mireille auront lieu mardi 28 Juin
2005 à 15 h 00 à St Médard en Jalles*

*A la demande, des représentants du personnel, en
accord avec la direction, une minute de silence
sera respectée dans le magasin le même jour à la
même heure afin d'unir les salariés et les clients
dans ce moment de recueillement*

*Il faut que la vie continue et ne pas sombrer dans
le mélodrame. Il faut que nous nous en sortions et
que nous continuons à avancer.*

*Les employés de Carrefour Mérignac se sentiront
moins seuls dans ces terribles moments que nous
vivons partout en France si les salariés du groupe
Carrefour s'associent à cet instant de recueille-
ment.*

**Christophe Sauzeau
Délégué syndical CFDT de Mérignac**

Incapacité/Invalidité/Décès

Devant le solde déficitaire des comptes prévoyance Invalidité, incapacité, décès

l'Apgris estime qu'il faudrait passer la cotisation de 1,39%* à 1,90% pour équilibrer les comptes

Une commission prévoyance se tiendra le 1er juillet.

***fin mai 2005**

part patronal 0,78%

part salarié 0,61%

O Décès cadres

Le compte présente un solde créditeur de 1 761.138 ₣

Le nombre de décès est resté stable La rentes éducation (49 en 2004, 47 en 2003), et de rentes de conjoints (65 en 2004, 61 en 2003) augmentent, ce qui a pour effet de majorer les provisions mathématiques correspondantes.

O Incapacité/invalidité cadres

Le compte présente un solde débiteur de 2 433 497 ₣ c ontre 300 463 ₣ au 31 décembre 2004,

Ceci s'explique par :

L'augmentation des prestations servies : + 160 000.₣

L'augmentation importante des provisions +2 905 000.

L'évolution importante de ces provisions provient de l'ancienneté des arrêts, du niveau de l'indemnisation et également de l'âge des intéressés.

Pour la première année le régime des cadres (décès + incapacité) est globalement déficitaire de 672 359₣

O Décès employés

Le compte présente un solde débiteur de 1 129 304 ₣.

Les résultats sont aggravés par le surplus de provisions/exonération devant être constituées pour le maintien de la couverture décès aux assurés en incapacité et invalidité, au regard de l'accroissement du nombre d'arrêts de travail.

Par ailleurs, si le nombre de décès est resté stable par rapport à 2003 (50 décès pour 52 en 2003), le nombre de rentes éducation a significativement augmenté (83 rentes contre 55 en 2003).

La majoration progressive du taux de cotisation a donné des ressources additionnelles en 2004 et en donnera d'autres en 2005 (le taux décès des

employé est passé de 0,25% en 2003 à 0,32% en 2004 et est de 0,37% en 2005).

O Incapacité/invalidité employés

Le compte présente un solde déficitaire de 8 050 000 ₣

Les ressources du régime incapacité/invalidité des employés sont en augmentation en 2004, provenant de la majoration progressive du taux de cotisations qui passe de 0,84% en 2003 à 0,92% en 2004 et à 1,02% en 2005

Les charges de l'année 2004 sont en augmentation en raison du nombre d'arrêts plus importants, et surtout en raison du nombre d'invalidité qui conduit à constituer des provisions très importantes.

Au 31 décembre 2004 sur les 6 044 arrêts indemnisés, 1 462 arrêts de travail sont toujours en cours d'indemnisation dont 478 (soit 33%) de survenances 2003 et antérieures

Le nombre de rentes d'invalidité au 31 décembre 2004 est de 1 048 (contre 906 au 31 décembre 2003). L'âge moyen des salariés en arrêt de travail est de 38 ans (âge relativement jeune). L'âge moyen des invalides au 31 décembre 2004 est de 50 ans

O Bilan prévoyance

L'ensemble des résultats du régime (décès-incapacité-invalidité) des cadres et employés est déficitaire de 8 721 531₣ en 2004 contre 14 400 000 ₣ en 2003 .

Au 31/12/2004 le montant de la réserve est débiteur de 13 080 494 euros.

O Bilan Frais médicaux

Rappel: L'ensemble des résultats du régime (Frais médicaux) des cadres et employés est déficitaire de **1 641 996₣ en 2004.**

Pour les actifs – 1 030 260 ₣, p our les anciens salariés – **611 736 ₣**

RESTRUCTURATIONS

Echange Penny Market contre Prodirest !

Carrefour vend sa filiale Prodirest.

1850 salariés sont concernés

Carrefour reprend Penny Market

600 salariés sont concernés

Comme le révélait le journal germanique *Lebensmittel Zeitung* le 24 mai dernier, article dont nous nous sommes fait l'écho dans l'Hyper n° 201 du 06 juin, Carrefour souhaite reprendre les magasins Penny Market présents dans l'Hexagone.

Cette chaîne de magasins contrôlée par **Rewe** est spécialisée dans les produits de grande consommation à bas prix.

Penny Market exploite 101 magasins de discount dans le nord de la France et a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires HT de 262 millions d'euros.

Pour acquérir les 55 magasins, qui appartiennent à **Penny Market** Carrefour apportera en échange sa filiale **Prodirest** à **TransGourmet** (joint venture entre Rewe et le groupe suisse Coop).

Prodirest qui fournit les professionnels de la restauration, a réalisé en 2004 un volume d'affaires de 526 millions d'euros.

L'acquisition de Prodirest, prend effet rétroactivement au 1er janvier 2005.

L'opération complète les activités de la firme française **Aldis Service Plus**, une entité forte de 2050 collaborateurs et pesant un chiffre d'affaires annuel de 612 millions d'euros.

Les représentants du personnel ont été avertis de cette cession lors du comité central d'entreprise vendredi 24 juin.

Après finalisation de ces consultations, dans les prochaines semaines, les accords pourront être signés pour la mise en oeuvre de ces cessions, sous réserve des autorisations nécessaires des autorités de la concurrence.

Prodirest

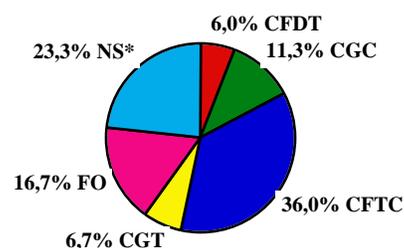


Prodirest dispose de 26 entrepôts (dont 5 sont affiliés) à partir desquels il distribue des produits alimentaires à 40 000 clients de la restauration collective et institutionnelle. Prodirest a réalisé un chiffre d'affaires HT de 526 M€ en 2004.

Prodirest emploie 1846 salariés dont 474 agent de maîtrise et 155 cadres. ces salariés étaient employés dans cinq sociétés (Primo, Constans, SA Goninet, SAM, SNP) Sociétés que Carrefour a entrepris de fusionner en 2004.

La CFDT est présente dans cette société.

Elus CE chez Prodirest



Les élus CFDT sont inquiets sur l'avenir de ce regroupement des entrepôts risquant de faire doublons.

Les salariés de **Promocash** sont eux aussi concernés puisque Prodirest assure la logistique de cette filiale.

A suivre...

Echange Penny Market contre Prodiest !



Transgourmet

Depuis le 11 Janvier 2005 un joint-venture détenu à 50-50, regroupe certaines activités de restauration du géant allemand de la distribution, Rewe (40 milliards d'euro de chiffre d'affaires, 193000 employés, dont 57000 hors d'Allemagne), et de Coop, leader des groupes de distribution helvétique. Il couvre les marchés français et suisse.

Baptisé **Transgourmet Holding**, il regroupe trois sociétés de Rewe, tel que **Prodega-Growa** (leader du libre-service en gros en Suisse), **Holweg**, **Aldis Service Plus** (livraison en gros en France et en Suisse) et une société de Coop Bell **Gastro Service** (fournisseur en gros de produits carnés).

Aldis Service Plus



Les sociétés continuent d'apparaître sur le marché sous leurs marques connues.

Le chiffre d'affaires cumulé de ces sociétés atteint 2,15 milliards d'euros.

Rewe et Coop sont déjà alliés pour certains approvisionnements au sein de l'eurocentrale Eurogroup. Pour Coop, il s'agit de la première incursion, modeste, avec Aldis en France, hors de son territoire.

Aldis Service Plus



Le 7 juillet 2004 Rewe Suisse reprend 50 % des titres Aldis Service Plus détenus par Metro. Rewe devient avec cette opération le leader français du secteur.

La société Howeg en Suisse ainsi que la société Aldis Service Plus en France approvisionnent le secteur gastronomique, l'hôtellerie, les hôpitaux et des foyers. Dans le domaine de la livraison en gros en France, Aldis Service Plus couvre les secteurs de la gastronomie, boulangerie/pâtisserie ainsi que de l'hygiène.

CA 2003 : 580 M euros

CA 2004 : 620 M euros

Nombre d'employés : 2050 personnes

Carte des entrepôts



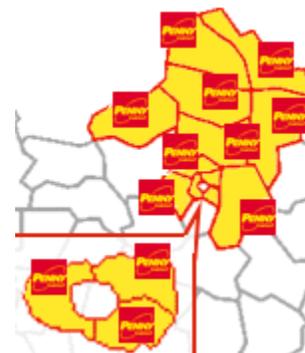
Penny Market



Penny Market est une chaîne de magasins de Discount alimentaire du groupe allemand Rewe.

Les premiers magasins Penny Market se sont ouverts en France en 1996. La société compte environ 90 magasins et 600 collaborateurs.

La société est implantée dans la banlieue parisienne, dans le Nord, le Pas-de-Calais, l'Oise et la Somme. De nombreuses ouvertures sont prévues dans les mois à venir.



Le comité de groupe a été renouvelé par un accord signé le 10 mai 2005 par tous les syndicats.

Sa première réunion s'est déroulée les 22-23 juin 2005 à Paris.

La CFDT était représenté par 6 délégués de Carrefour, Champion, ED, Promocash.

Le Comité de Groupe reçoit des informations sur l'activité, la situation financière et l'évolution de l'emploi dans le Groupe ainsi que sur les perspectives économiques du groupe pour l'année à venir dans ces mêmes domaines.

Il a communication des comptes et du bilan consolidé.

Rédacteurs

**Serge Corfa,
Franck Dutertre**



O Présentation



Présentation de **Hervé Clech**, nouveau Directeur des Ressources Humaines Carrefour France Il a commencé sa carrière dans le groupe en 1977 comme responsable paie à Marseille le Merlan puis il est passé dans les magasins de Chateaufort les Martigues, Nice Lingostière, Orléans, St Briec, Barentin. Avant son arrivée en France il était directeur général exécutif à Singapour puis en Indonésie.

O Organisation

Enonciation des problèmes d'organisation de la réunion :

- choix de l'hôtel (restauration, climatisation, salle trop petite ...)
- absence de l'expert à la préparatoire.
- choix de la date de réunion pendant un mois de juin surchargé.
- absence de documents joint à la convocation

La direction est d'accord sur ces remarques elle va changer de lieu et organisera les réunions du comité de groupe au mois de mai.

O Elections

Ces élections sont acquises à la majorité des voix et le suffrage se fait à bulletin se-

cret. 19 votants : CFDT 6, CGT 4 (1 absent), CGC 2, FO 14, CFTC 3.

Election du Secrétaire, 2 candidats.



Dominique Beltrand (FO) 17 voix (voix de CFTC et FO) **Elue**

Frédéric Celles (CFDT) 12 voix (voix de CFDT, CGC, CGT)

Election du Secrétaire adjoint, 2 candidats.

François Lermytte (CFTC) 16 voix (voix de CFTC et FO) **Elu**

Frédéric Celles. (CFDT) 12 voix (voix de CFDT, CGC, CGT) 1 Blanc (?)

Désignation du cabinet d'expert comptable

EMA (FO) 15 voix (voix de CFTC et FO) **Désigné**

SECAFI ALFA (CGT) 13 voix (voix de CFDT, CGC, CGT et ?) 1 Blanc (?)



Vue partielle de la réunion

O Comptes du Groupe 2004

La majorité des élus proteste contre le fait que l'expert n'a pas adressé aux membres du comité les documents préparatoires. Lors de la réunion de la commission d'examen des comptes aucun document n'a été transmis et l'expert était pour le moins "pressé".

De même il ne s'est pas présenté à la préparatoire qui a eu lieu le matin du 22 juin.

La CFDT estime que si l'expert ne peut être présent à plusieurs réunions à la fois c'est à lui soit de déléguer soit de ne pas se faire nommer quand il ne peut assurer son mandat, il y a d'autres experts !

Ce dysfonctionnement a déjà été signalé au comité de groupe comme dans les CCE.

Vu ces remarques la présentation des comptes ainsi que les questions sont reportées à un comité de groupe exceptionnel qui aura lieu le 7 juillet prochain.

Il est décidé que dorénavant la direction adressera à l'expert les documents nécessaires au bilan des comptes trois semaines avant le comité de groupe et que les membres du comité de groupe recevront les documents de l'expert dans les huit jours précédents cette réunion.

O Bilan Social

La présentation du Bilan Social est reportée au comité de groupe du 7 juillet.

O 1% Logement

La date de la commission de suivi du budget de solidarité du 1% Logement est fixée au 6 septembre.

O Présentation du format Proximité



par **Gérard Doré** directeur général proximités et autres..

Il vient de prendre en charge Promocash suite au départ de Wilimas Koeberlé.

Shopi compte 587 magasins, Marché Plus 307, 8 à Huit 809, Proxi 1454 et Sherpa 94.

Une heure de débats et de questions ont suivi cette présentation.

Monsieur Doré met l'accent sur les possibilités pour les salariés du groupe d'acquérir une franchise avec le soutien du groupe. Il est possible de bénéficier de la location gérance d'un fond de commerce (environ 4 ans) avant de l'acquérir afin d'avoir le temps de se constituer un apport.

Il insiste sur la nécessité que le commerce de proximités puisse avoir de large plage d'ouverture horaire, élément essentiel de sa survie.

Monsieur Doré n'a pas voulu répondre aux demandes élus CFDT sur la situation de Promocash par rapport à Prodiest qui semble être sur le point d'être cédé (cette vente a été officialisée le lendemain du comité de groupe... voir plus loin).

Les entrepôts de Prodiest assument la logistique de Promocash.

Evolution du marché

Présentation de l'évolution du marché par **Mr Hebert-Jardin**.

Conjoncture difficile, baisse durable de la confiance des consommateurs. Les français sont de plus en plus pessimistes sur leur

avenir mais la natalité reste tout de même soutenue depuis le début des années 90.

55 % des consommateurs recherche les produits les moins chers.

Les MDD prennent de plus en plus d'importance dans les magasins.

Confiance

Alors que depuis janvier Carrefour communique sur le thème « mieux consommer, c'est urgent », les centres Leclerc affichent : « Notre combat, voter pouvoir d'achat » et... recueillent les suffrages. «

Il y a une prime aux magasins à prix bas, dit Cédric Ducrocq, directeur du cabinet de conseil Dia-Mart. Alors que le hard discount est en pleine croissance, les enseignes qui gagnent la mise sont celles qui s'occupent le plus des prix, la première préoccupation des consommateurs. »

Une proximité qui se joue aussi avec la taille des magasins. Avec moins d'hypers que Carrefour, E. Leclerc et Intermarché paraissent à taille humaine quand Carrefour « incarne une forme d'arrogance ».

DISTRIBUTION

Marque	Confiance
● E. Leclerc	66
● Intermarché	63
● Auchan	62
● Carrefour	60
● Casino	58

La participation aux bénéfices groupe

En février 2006 « le plan d'épargne Carrefour 2000 dit "La valeur partagée" prend fin.

En mars 2000 l'action était à 69,52 euros.

Actuellement son cours est de 40 euros.

La CFDT demande à Carrefour de faire un geste.

En 2005 la participation 2004 devrait être exceptionnellement débloquée.

O Bilan Participation



Bilan du placement de la participation 2004 et bilan épargne salariale.

(voir bilan dans l'hyper n°188/05 du 18/02/2005)

149 460 salariés ont bénéficié de la Participation Groupe (148 193 en 2003)

La réserve spéciale de participation 2004 représente 158 millions d'Euros en 2004.

Elle était de 187 millions en 2003 et 189 millions en 2002

La possibilité de déblocage exceptionnel (Sarkozy) a diminué très fortement les fonds. 67 126 salariés ont profité de ce déblocage anticipé soit 240 485 591 euros de fonds débloqués.

Actuellement les actifs des fonds d'épargne salariale sont de 960 929 121,49 euros dont 36 millions euros placés sur le Perco.

La CFDT est intervenue sur le plan d'épargne Carrefour 2000 (La valeur partagée) qui actuellement totalise 27 millions d'euros et sera débloqué en 2006.

La CFDT demande que le groupe prévoit une compensation financière pour les personnes qui ont fait confiance en leur

société en achetant des actions Carrefour (voir texte ci-après)

O Projets de réforme du gouvernement:

- Elargissement des motifs de déblocage anticipé
- Evolution de la formule de calcul
- Développement de l'actionnariat salariale

L'Assemblée nationale commençait, mardi 21 juin, l'examen du projet de loi «sur la confiance et la modernisation de l'économie», Il comprend une série de mesures sur l'intéressement et la participation des salariés

La principale modification attendue concerne la possibilité offerte aux entreprises qui le souhaitent de verser à leurs salariés, d'ici au 31 décembre, une prime exceptionnelle d'intéressement sur les résultats enregistrés en 2004.

Dans les entreprises où existe un accord d'intéressement, cette prime pourra représenter jusqu'à 15 % de l'intéressement prévu ou 200 euros par salarié. Elle pourra être étendue, à hauteur de 200 euros, aux entreprises n'ayant pas conclu d'accord.

Un amendement autoriserait les salariés à débloquer de façon exceptionnelle jusqu'à fin 2005 les sommes qui leur ont été versées cette année au titre de la participation. Normalement, ces sommes sont bloquées cinq ans.

Le président de la commission a fait part au ministre de l'économie de son souhait d'un grand texte sur la participation" instituant un "dividende du travail" . M. Breton a assuré aux parlementaires que celui-ci devrait être mis en chantier avant la fin de l'année.

O Résultats participation

2004

B: Bénéfice net Fiscal
Cumulé

709 millions euros

C: capitaux propres cumulés

1448 millions euros

S: salaires versés cumulés

2440 millions euros

VA: Valeur ajoutée cumulée

6137 millions euros

Pour l'exercice 2004, la
réserve spéciale de
participation s'élève à

158 millions euros

et représente pour chaque
salarié:

6,50%

**de sa rémunération annuelle
brute 2004**

Salariés bénéficiaires

149 160

Montant moyen brut

1059 euros



O Actionnariat mondial



En mars 2000 la direction accorde à tous les salariés des sociétés intégrées, de tous les pays, sans distinction de statut la possibilité de souscrire à l'achat d'action Carrefour. L'opération porte le nom de « **La valeur partagée** ».

200 000 salariés à travers le monde dont 51 923 en France souscrivent. Elle entraînera la création d'environ 12 millions de titres, émis au cours de 69.52 €. **Les fonds sont récupérables le 1er février 2006.**

L'effet de levier

La formule retenue par le Groupe est celle de "l'effet de levier" : pour un apport personnel de 1, la banque finance un apport complémentaire de 9. Le salarié peut alors investir un total de 10 en actions Carrefour. Il bénéficiera de la croissance de l'action diminuée des frais bancaires avec la certitude de récupérer son apport personnel en cas de baisse de l'action.

Que va t-il se passer en 2006?

Actuellement l'action Carrefour oscille à 40 euros. Il y a peu de chance qu'en 2006 elle dépasse son taux d'achat de 69,52 euros. Les salariés ne bénéficieront donc pas de la croissance de l'action et ne récupéreront que le montant de leur apport personnel soit un gain nul. A la caisse d'épargne ils auraient au moins récupéré 2,5% d'intérêts où les dividendes s'ils avaient achetés directement les actions Carrefour.

Pour la CFDT l'entreprise doit récompenser la confiance que les salariés ont mis en elle en souscrivant à cette opération.

Carrefour doit prendre l'initiative d'offrir des actions gratuites à tous ceux qui ont souscrit à « La valeur partagée » ou du moins de compenser les intérêts perdus.

Les salariés ne comprendraient pas que l'entreprise se contente d'une opération blanche.

Le meilleur actionnaire de l'entreprise sont ses salariés, aidons les à acquérir des parts du capital tout en leur permettant de revaloriser leur épargne.

O Développement durable



Présentation du rapport de développement durable par **Mme Véronique Discours Buhot** directeur développement durable groupe

Un plan d'action a été créé pour les années 2002 à 2005 :

- garantir la sécurité et la qualité des produits
- garantir la sécurité des clients et du personnel sur les sites.
- Renforcer la prise en compte de l'environnement
- Renforcer les partenariats avec les entreprises locales d'importance dans les magasins.

Etc ...

Par rapport à ce plan d'action, Carrefour est globalement satisfait de ses performances.

Spectrum/Shahriyar au Bangladesh.



Le comité de groupe est intervenu sur l'effondrement de l'usine Spectrum/Shahriyar au Bangladesh.

Cet usine produisait des articles de jersey pour le compte de distributeurs européens dont Carrefour.

Le lundi 11 avril suite à l'explosion d'une chaudière l'édifice de 9 étages s'écroulent faisant 72 morts et une centaine de blessés.

L'enquête des ONG dont l'Ethique sur l'étiquette en France relève de nombreux manquements à la sécurité, aux conditions de travail et à la législation du travail. L'usine ne bénéficie pas d'un permis de construire pour 9 étages.

Les ONG interpellent Carrefour estimant que l'entreprise minimise ses responsabilités et entretient le flou dans les informations qu'il lui est demandé.

Elles demandent entre autres à Carrefour la prise immédiate de mesure structurelle pour prévenir des accidents similaires et une aide financière pour les victimes.

Carrefour précise:

- Au Bangladesh Carrefour a commandé 39 millions de pièces en 2004. Cette usine était un fournisseur occasionnel de textile à laquelle nous avons passé un ordre de commande en novembre 2004 pour 130 000 pièces. Aucune commande n'a été faite depuis.

- L'équipe locale Carrefour a pris contact avec les ONG locales pour aider en nature les familles.

- La groupe dont l'usine fait partie s'était acquitté favorablement des audits de qualité et des audits sociaux commandités par Carrefour. Cependant l'usine n'avait pas été auditée.

- Depuis cet incident Carrefour a inclus dans ces audits le permis de construire et les autorisations légales .

Les membres CFDT du comité de groupe sont intervenues pour préciser qu'en lien avec leur confédération et le collectif l'Ethique sur l'étiquette auquel elle participe une équipe CFDT étudie en ce moment ce dossier avant de se prononcer officiellement.

Il est hors de question pour la CFDT de faire de Carrefour le bouc émissaire de toute la distribution.

Par contre il faut s'interroger sur les méthodes des grands groupes dans des pays où les droits sociaux et humains sont peu respectés.

Ce dossier montre qu'il y a beaucoup à faire pour les salariés de ces pays pauvres.

De même le débat sur la mondialisation ne peut se résumer à des slogans faciles et démagogiques.

La CFDT dès à présent demande à ce que les syndicats soient mieux associés à la démarche développement durable de l'entreprise.

Depuis le début de l'année le comité directeur du CICE (comité européen) composé de 2 représentants français, 1 représentant belges, italiens, espagnol a rencontré les responsables DD de Carrefour.

Il faut intensifier ses échanges à tous les niveaux et permettre le contrôle des actions de Carrefour.

Pour en savoir plus

<http://www.cleanclothes.ch/f/>

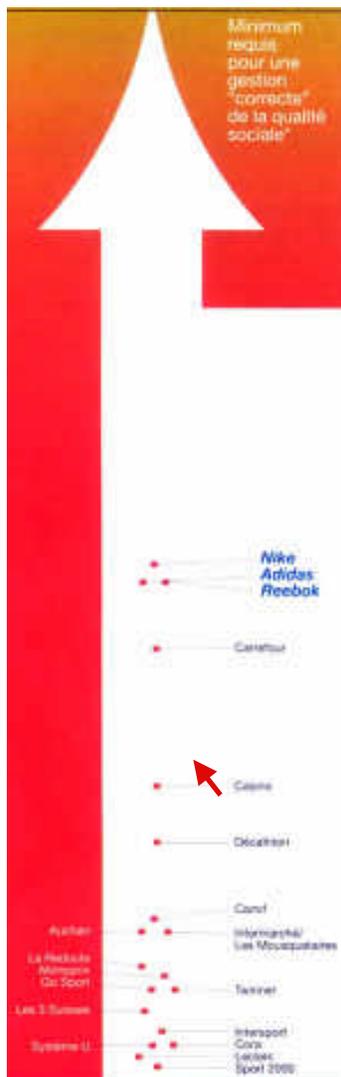
<http://www.vetementspropres.be/>

<http://www.business-humanrights.org/>



<http://www.ethique-sur-etiquette.org>

O Baromètre de la qualité sociale 2004



Carrefour collabore avec la société civile, par son travail de vérification avec la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, mais pas avec les syndicats ou les associations de consommateurs. Reste que pour prétendre être leader de la distribution sur tous les plans, y compris sur celui de la qualité sociale, Carrefour devra sérieusement progresser sur ses pratiques.

Casino donne des signes d'ouverture au dialogue, mais n'est pas encore passé aux actes. Attention toutefois que son rapprochement, positif, avec Amnesty International ne se fasse pas au détriment de la concertation avec les autres parties prenantes !

Auchan, après s'être investi de façon prometteuse sur la question sociale, continue à faire marche arrière : réduction des engagements sur son code de conduite, interruption des relations avec la société civile, refus d'être transparent... Ce qui explique sa chute dans le classement.

Décathlon progresse grâce à l'adoption d'un code de conduite... mais il oublie, comme d'autres, de mentionner le respect de la liberté syndicale !

Il est regrettable que la **Camif**, entreprise de l'économie sociale, n'ait manifestement pas avancé de manière significative sur la qualité sociale.

Concernant **Intermarché**, **La Redoute**, **Monoprix**, ou **Les 3 Suisses**, le constat est récurrent : codes incomplets, contrôles superficiels... le tout accentué par une regrettable opacité sur des informations, il est vrai, peu flatteuses.



Politique générale du Groupe

La Loi Galland aura des impacts importants en terme de CA et de résultats pour lesquels des ressources complémentaires devront être dégagées

O Politique générale du Groupe.

Intervention de **Mr Audebourg** pour la politique générale du Groupe.

Chantiers 2005

- Mercure
- Démarque inconnu,
- Contrôle des coûts
- Simplification administratives.
- Expansion multi format
- La franchise
- La relation clients

Au premier trimestre

Les **prix** ont baissés de 1,6% dans les hypermarchés, 1,2% dans les supermarchés et 1,6% dans le hard discount.

Carrefour est aujourd'hui mieux placés que ses concurrents sauf Leclerc qui reste en tête mais la marge se resserre.

La **part de marché** de Carrefour est de 13,4% alors que celle de Leclerc est de 17,1%

La lutte contre la démarque inconnu reste prioritaire 6,7 millions d'euros réalisés pour 15,6 millions prévu pour 2005.

Loi Galland

Le projet de loi est prêt d'aboutir.

Il aura des impacts importants en terme de CA et des résultats pour lesquels des ressources complémentaires devront être dégagées.

O Chiffre d'affaire 1er trimestre

Hypermarchés

- Les ventes des hypermarchés sont en hausse de 1.6%.. Hors essence, la hausse est de 0.5%, principalement due à une solide croissance à magasins comparables du non alimentaire, légèrement atténuée par la baisse en alimentaire.

- La forte croissance des volumes en non alimentaire a compensé l'importante déflation constatée sur la période. Le panier est ainsi en hausse de 0,2% (hors essence).

- Le nombre de débits est en hausse de 0,3% sur le trimestre, après avoir été quasi à l'équilibre au 4ème trimestre de l'année 2004 (-0,1%). Ce chiffre fait suite à une baisse du trafic de 2,5% au 3ème trimestre 2004 et -2,7% au 1er semestre 2004.

- Aucune surface n'a été créée en hypermarchés au premier trimestre. Les hypers ont bénéficié de 1400 m2 d'**agrandissement** (97 000 m2 prévus !!)

Supermarchés

- Les ventes des supermarchés progressent de 1,2%. La progression à surface comparable essence comprise est de -2,0%. Hors essence, le chiffre d'affaires à magasins comparables est en baisse de 4,3%. Le nombre de débits et le panier moyen sont en baisse de 1,5%.

- Au 1er trimestre, Champion a continué de créer de nouveaux m2 (6937 m2), avec 10 agrandissements de magasins et 2



ouvertures..

Hard discount et proximité

- Les ventes de Ed sont en hausse de 4,4% sur le trimestre. A magasins comparables les ventes sont en baisse de 0,8%. Nous avons ouvert 3 magasins au cours du premier trimestre.

- A magasins comparables, le chiffre d'affaires des magasins de proximité est en baisse de 1.9%. A la fin de la période, le parc de magasins comprend 1 647 magasins de proximité, soit 9 points de ventes supplémentaires par rapport à fin 2004.

Toutes enseignes confondues, Carrefour a ouvert 44 000 m² supplémentaires sur le trimestre.

O Organisation Produits Frais

Présentation de l'organisation Produits Frais par **Mr Rodrigues** pour Carrefour et par **Mr Leray** pour Champion.

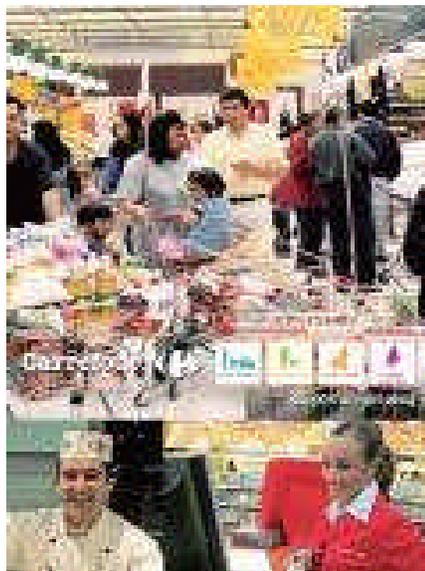
- Les principaux secteurs à améliorer en Hyper : la poissonnerie et les Fruits et Légumes.

Des plans d'actions sont mis en place.

- Pour les Supermarchés, une nouvelle campagne de Pub " Plus facile la vie " se fait actuellement.

Le point faible est la poissonnerie et le point fort, les Fruits et Légumes.

Dans le numéro 201 de Hyper nous avons précisé les conséquences sociales chez Interdis (centrale d'achat Carrefour) de cette réorganisation .



O Progression du chiffre d'affaire cumul fin mai dans les hypermarchés

Si la situation 2005 est nettement améliorée par rapport à 2004 on est loin de crier victoire !

Les prévisions sont tenues mais... 106 magasins ne progressent pas au cumul fin mai. On va du meilleur + 13% au pire - 17%.

Les actions syndicales depuis le début de l'année n'ont pas été sans conséquences.

La progression de chiffre d'affaire des magasins intégrés est de 1,3% mais seulement de 0,1% sans le carburant

En 2004 à la même époque nous étions à - 5%.

Dans le peloton de tête on trouve

Riom , Feurs*, Tarnos*, Avignon, L'Hajÿ les roses, St Martin au Laert, Soyaux, Montigny, Maubeuge, Carré Sénart

Dans le peloton de queue on trouve:

Brogny, Angers St Serge, La Roche sur Yon, Nice TNL, Ajaccio*, Quetigny, Coquelles, St Jean de Luz*, St Junien*, Belle Epine.

* magasins franchisés.

Vente TTC 1er trimestre 2005

FRANCE

FRANCE
Hypermarchés
Supermarchés
Hard discount
Autres

CA T1 2005 (m€)	Mag comp. (%)	Expansion (%)	Total (%)
9 380	0,3	0,6	0,9
4 872	1,6	0	1,6
1 964	-2,0	3,2	1,2
582	-0,8	5,3	4,4
1 962	-0,1	-1,8	-1,9

COMITE DE GROUPE

Renouvellement et fonctionnement

Le comité de groupe

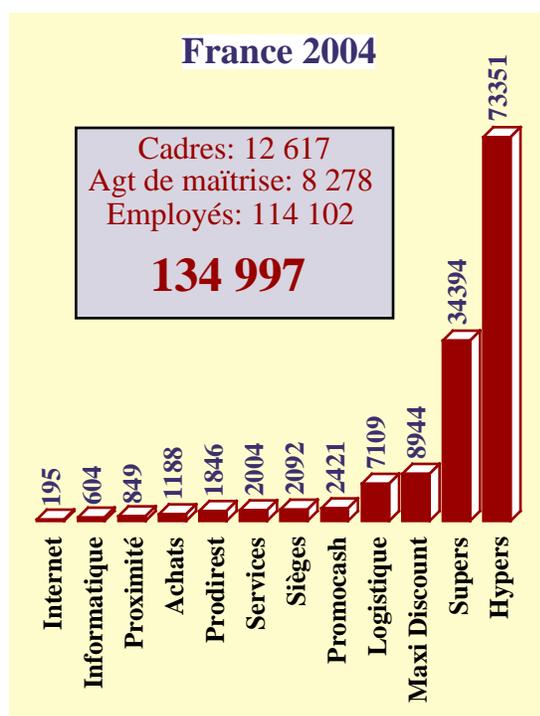
**30 délégués
représentants
134 997 employés
issus de 89 sociétés .**

**La CFDT est représenté
par 6 délégués.**

Le 10 mai 2005 toutes les organisations syndicales ont signé l'accord pour le renouvellement du comité de groupe français Carrefour pour les années 2005-2006.

Effectifs

Ce comité de groupe représente les 207 sociétés du groupe dont 79 occupant 134 997 employés.

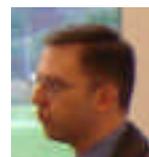


Délégation patronale

La délégation patronale est constituée par le représentant dûment habilité du Groupe assisté de deux personnes de son choix.



Carrefour a désigné **Jean-Luc Delenne** Directeur des relations Sociales et Institutionnelles du group. Il préside de droit le comité de groupe .



Il est assisté de **René Thomas** responsable des relations Sociales du groupe

Ils sont assistés au niveau de l'organisation par **Claudia Valenti**.

Délégation Syndicale

La délégation salariale est constituée d'élus - titulaires ou suppléants - des Comités d'Entreprise ou d'Etablissement de l'ensemble des entreprises du Groupe.

Elle est complétée par un représentant syndical désigné par chacune des organisations syndicales représentative au sein du Groupe.

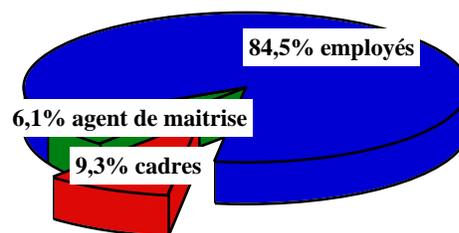
Collèges

Les 30 sièges du comité de groupe sont répartis en deux collèges électoraux proportionnellement à leur importance numérique soit

un collège employés de 25 membres pour représenter les 114 102 employés du groupe

un collège encadrement de 5 membres pour représenter les 8278 agent de maîtrise et les 12 617 cadres du groupe

Effectif par catégories



Représentativité

La direction a collecté les résultats électoraux dans les 42 sociétés du groupe ayant procédé à des élections comité d'établissements.

Elus CE	Cadres	Employés	Maîtrise	Total
FO	55	982	43	1080
CFDT	15	517	13	545
CGT	3	454	8	465
CFTC	31	151	12	194
CAT	4	36	0	40
CGC	73	5	30	108
SAS	457	125	45	627
TOTAL	638	2270	151	3059

Les représentants CFDT

Représentant syndical



Serge Corfa (Carrefour hypermarchés France; Carrefour Saran)

Titulaires



Francine Vieux (Continent France; Carrefour Reims Cernay)

Marie-Claude Gratigny (Continent France; Carrefour Gruchet Le Valasse)

Frédéric Celles (LCM; Entrepôt Crepy en Valois)

Ludovic Cardon (Promocash; Antony)

Franck Dutertre (CSF Champion Virval)

Eric De La Planche (ED; Entrepôt St Denis)

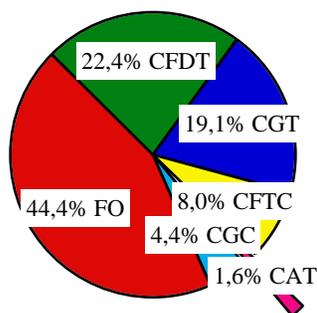
Suppléants



Véronique De Zanet (CSF Champion Lons le Saunier)

Michel Gay (Continent 2001; Carrefour Beaucaire)

Pascal Ritz (LCM; Entrepôt de Mondeville)



Répartition des élus

Dans chaque collège, les sièges ont été répartis entre les organisations syndicales, proportionnellement à leur nombre d'élus.

C. groupe	Employés	Cadres et AM	Total
CAT	0	0	0
CFDT	6	0	6
CFTC	2	1	3
CGC	0	2	2
CGT	5	0	5
FGTA-FO	12	2	14
TOTAL	25	5	30

Représentants syndicaux

CAT: Rigoletti François,

CFDT: Corfa Serge,

CFTC: Courcier Patrick,

CGC: Godina Jean-Bernard,

CGT: Gaulin Franck,

FO: Enguels Michel,

Attributions

Le Comité de Groupe reçoit des informations sur l'activité, la situation financière et l'évolution de l'emploi dans le Groupe ainsi que sur les perspectives économiques du groupe pour l'année à venir dans ces mêmes domaines. Il a communication des comptes et du bilan consolidé.

Fonctionnement

Le Comité de Groupe se réunit en réunion plénière deux fois par an

Chaque organisation syndicale dispose d'un crédit d'heures de délégation égal aux nombres de titulaires, plus le représentant syndical multiplié par 5 heures (ou 1/2 journée pour les cadres) par semestre (35 h par semestre pour le groupe CFDT).

Lors de sa première réunion courant juin 2005, le Comité de Groupe procédera à l'élection d'un Secrétaire et d'un Secrétaire-adjoint pris parmi les membres titulaires de la délégation salariale. Ces élections seront acquises à la majorité des voix.

Commissions

Une commission **d'examen des comptes** est constituée. Elle est composée d'un représentant par organisation syndicale,

Elle effectue l'examen des comptes.



La CFDT a désigné **Frédéric Celles** à cette commission.

Une commission d'information **Solidarité Logement** est constituée.

Cette commission a pour finalité l'examen de l'emploi du budget mutualisé de solidarité pris sur la cotisation du " 1% Logement " et la définition des critères d'éligibilité à ce budget d'aide exceptionnelle en matière de logement.



La CFDT a désigné **Ludovic Cardon** à cette commission.



La gazette des délégués
CFDT Carrefour

L'Hyper !